



Essai d'explication des fondements de la marginalisation économique du Gadiaga (XXe–XXIe siècles)

Abdou Karim Tandjigora*

Résumé

Cet article est le diagnostic de l'évolution socioéconomique du Gadiaga au cours des XXe et XXIe siècles. Cette région ne revêtait que peu d'intérêt pour le pouvoir colonial et les élites post-coloniales, condition à laquelle, d'ailleurs, est associé jusqu'ici le retard économique. Son exclusion de l'économie globale du Sénégal en toute époque est, il est vrai, d'ordre structurel – en rapport, donc, avec l'absence d'investissements publics dignes de ce nom et de solutions économiques durables – comme nous avons pu le montrer dans l'un de nos travaux antérieurs (Tandjigora 2015:29). Toutefois, cet article a tenté de dépasser cette explication en apportant des éclaircissements nouveaux. Ceux-ci consistent à mettre en évidence les facteurs endogènes du problème de la marginalisation, en rapport avec l'éloignement des populations de la société du Gadiaga de la sphère politique, celle-là même qui permet aux régions d'obtenir des élus (regardants) ou de jouir d'autres formes de représentation politique capables de drainer les investissements et d'attirer la considération gouvernementale pour leur localité.

Mots-clés : marginalisation économique, engagement politique, représentation, État post-colonial, émigration

Abstract

This article is a diagnosis of the socioeconomic development of the Gadiaga during the twentieth and twenty-first centuries. Colonial powers and postcolonial elites held very little appeal for this region, a condition that, up to now, has been associated with its current backwardness. Its exclusion from the global Senegalese economy at all times is, it is true, of a structural nature – in relation to the absence of public investments worthy of recognition as sustainable economic solutions – as we were able to demonstrate in one

* Enseignant-chercheur en histoire économique et sociale, Département d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Email : aktandjigora@gmail.com

of our earlier works (Tandjigora 2015:29). However, this article attempts to go beyond this explanation by bringing in new clarifications. These consist in highlighting the endogenous factors of marginalization, in relation to the alienation of the populations of Gadiaga from the political sphere, the very one that enables regions to obtain elected officials or other forms of political representation capable of attracting investment and government consideration to their locality.

Key Words: economic marginalization, political engagement, representation, post-colonial state, emigration

Nous nous intéressons, depuis quelques années, à la problématique globale des inégalités au Sénégal au regard des régions défavorisées, en partant de l'ère coloniale où nous situons leur fondement – convaincu en cela par l'organisation économique coloniale – jusqu'à l'ère post-coloniale, un temps propre aux élites africaines où ces inégalités deviennent le phénotype le plus marquant du passage du colonisateur. À partir de cette problématique d'ensemble, nous faisons intervenir, dans le cadre de cet article, une sous-problématique non moins importante, celle de la responsabilité locale dans la prolongation et le raffermissement des inégalités héritées de la colonisation, en partant toujours du milieu soninké sénégalais.

Ces dernières décennies sont marquées par une « accélération du temps » – pour employer une catégorie braudélienne (Prost 1996:122-123¹) – en Afrique subsaharienne, à cause, d'une part, de l'envie des gouvernants de faire avancer leurs sociétés en rapport avec les exigences multilatérales en termes de développement et, d'autre part, des progrès observés dans le secteur de la croissance économique². La croissance du Sénégal correspond à 2,7 pour cent en 2008 et 2009, à 4 pour cent en 2010, à 4,4 pour cent en 2011, à 6,4 pour cent en 2015, à 6,2 pour cent en 2016 et à 6,8 pour cent en 2017. Les prévisions indiquent 7 pour cent pour la fin de l'année 2019. Cette croissance est surtout l'œuvre d'entreprises étrangères qui contribuent davantage au PNB des pays d'origine qu'au PIB du pays d'accueil, car une bonne partie des bénéfices est transférée. Si les progrès sont évidents du point de vue macroéconomique, jamais les inégalités de « développement » n'ont été aussi importantes entre pays et entre les différentes régions des pays (Cogneau 2007:17-22), notamment entre les centres et les périphéries³.

On analysera moins, dans ce texte, les manifestations des inégalités et de la marginalisation que les causes du phénomène avec, comme ligne de force, la mise en évidence de la responsabilité objective des régions qui la subissent depuis 1960. En effet, il est question de montrer que la responsabilité de l'État, bien que réelle en raison d'un manque d'investissement dans les périphéries, n'exclut pas celle des populations elles-mêmes.

La réalisation du présent article a nécessité la mobilisation de plusieurs types de documents, sources orales, archives coloniales et travaux d'autorités. La méthodologie retenue – celle qui nous a semblé la mieux adaptée à la problématique énoncée – consiste en une exploitation croisée des différents travaux et des sources recueillies.

Cadre théorique

Cet article ne traite pas de l'histoire économique des « temps présents » du pays soninké. Il cherche plutôt à mettre en articulation la faiblesse – voire l'inexistence – des investissements publics⁴ dans un espace donné et le défaut d'engagement politique se manifestant, dans ces mêmes espaces, par la modicité de la représentation locale et/ou son instabilité au rang national.

La causalité ne va pas de soi parce qu'en effet, arrimer l'investissement public à un manque d'engagement politique des populations peut paraître absurde en ce sens que cette réalité fait appel à des principes qui n'incorporent pas, par essence, l'activité politique – ou, pour mieux dire, politicienne. Mais ce que Jean-François Bayart et Jean-François Médard nomment respectivement « État patrimonialisé » et « État néo-patrimonialisé » du fait de certaines conduites ou de problèmes de transparence n'est en réalité qu'un État paradoxal (*paradoxa* = en marge de la *doxa*, de ce qui est admis) dont la compréhension peut nécessiter des explications tout aussi paradoxales. L'article, en marge des explications classiques axées sur les problèmes d'investissement, analyse les ferments endogènes du retard économique. Le souci de cette démarche est d'administrer à l'analyse de la marginalisation le constituant endogène immanent à toute explication objective d'un fait historique colonial et post-colonial. En d'autres termes, il s'agit d'adjoindre au système explicatif de la marginalisation la part relative à l'endogène, la finalité étant de faire ressortir la dimension humaine, locale des problèmes de marginalisation et de retard économique. La complexité de la « réflexion post-coloniale » permet, à notre avis, tout en mettant en évidence l'action dynamique (des subalternes), de faire ressortir aussi les effets pervers de l'inaction, voire l'absence d'action tout court.

Il est peut-être besoin de rappeler que, de manière générale, deux démarches classiques font école pour ce qui concerne l'explication des faits de marginalisation ou de retard économique : la première est que, dans le cadre de l'histoire macroéconomique coloniale ou post-coloniale, tout fait est compris à partir de l'action ou de la non action des autorités politiques (donc de l'État colonial ou post-colonial) ; la seconde tendance consiste à expliquer systématiquement toute « réalité endurée » par l'action (pervers) de l'autorité coloniale. Cette phrase de Samir Amin est fort illustrative en la matière : « On

est sûr de commettre une erreur fondamentale chaque fois que l'on étudie un phénomène quelconque du Tiers-monde, en cherchant sa cause dans le Tiers-Monde lui-même, au lieu de le situer dans la dialectique du système mondial » (Amin & Vergopoulos 1974:50), sachant que le système dit « mondial » n'est autre que le capitalisme métropolitain à vocation universelle. En réalité, les choses sont plus complexes que cela, et sont liées autant à des agents externes qu'internes ; occulter cette réalité serait synonyme de parti pris.

Le problème d'objectivité, dans la démarche scientifique des études coloniales, s'est déjà posé. L'on reprochait aux pionniers de l'écriture de l'histoire africaine – des Européens dans bien des cas – de faire, comme on dit, « l'histoire du chasseur », autrement dit, de travailler à la compréhension des faits historiques de cette période avec comme référentiel exclusif la version des documents officiels, ce qui est rédhibitoire du point de vue épistémologique. Le concept d'*Agency* et tous les travaux réalisés dans le cadre des études subalternes (*Subaltern Studies*) avaient pour objectif de mettre en évidence l'action, la pensée, le quotidien des « subalternes » coloniaux négligés par l'historiographie. Le même souci devait conduire les historiens à ne pas refuser de voir dans l'action et dans le comportement des sociétés africaines des éléments factuels d'explication de certaines évolutions – favorables ou défavorables –, sans quoi ils prêteraient le flanc à des critiques justifiées. Le refus de l'autocritique a été déjà soulevé par Achille Mbembe qui, il y a une décennie, a dénoncé ce qu'il a dénommé le « philistinisme de type nouveau » qui « tend à délégitimer tout discours critique, tout discours raisonnable sur l'Afrique » (Mbembe 2008).

Nous ne sommes sans doute pas les premiers à situer le problème au niveau de l'engagement des populations, autrement dit à trouver un lien direct entre le non-engagement ou le mauvais engagement des Soninké dans la sphère politique et le retard économique subséquent de leurs régions respectives. Toutefois, jusque-là, la filiation n'est pas objectivée ; elle n'est pas formulée en termes clairs : pourquoi le non-engagement (causes historiques, culturelles, etc.) ? Comment se manifeste l'engagement (timidité, éclatement des forces, absence de vision, etc.) ? En quoi ce non-engagement est-il réellement responsable de l'absence d'investissement, de marginalisation ?

Analyse du fait politique ancien

Causes lointaines du « détachement » de la politique

L'identité politique au Gadiaga correspond à ce que M. Fortes et E. E. Evans-Pritchard distinguaient dans la troisième rubrique de leur typologie des États traditionnels africains : un État caractérisé, entre autres, par une

unité territoriale et par la présence d'un appareil administratif centralisé, plus ou moins contrôlé par un chef (Fortes & Evans-Pritchard 1940:6-7). En y regardant de près, on se rend compte que la majorité des entités politiques traditionnelles africaines se situe dans cette sphère d'organisation, à seulement quelques variantes près, en passant des unes aux autres. Ainsi étaient structurés les États soudanais les plus importants de l'ère médiévale, bâtis autour d'un territoire défini et structuré à partir d'une cour, tel fut le cas du Ghana, du Soso, du Mali. Plus tard, des entités moins importantes, post-médiévales, ont opté pour la même organisation. On peut citer, entre autres, le Fanga de Ségou, le royaume Massassi du Karta, le Khasso et même des formations se réclamant de la théocratie comme le Boundou, le Fouta Djallon, le FoutaToro. Cette organisation politique, de type centralisé, plus ou moins vertical, est de ce fait le système politique le mieux partagé. Le Gadiaga, issu des entrailles des anciennes formations politiques médiévales, tient également d'elles son héritage politique et forme avec l'ensemble des territoires du Haut-Sénégal un continuum historique charpenté concrètement autour d'une essence soudano-médiévale commune.

La « politique » : une activité réservée

Mais à quoi peut bien ressembler la « politique » en tant qu'action humaine en situation pré-coloniale en milieu soninké ? Il est clair que la « pratique de la politique » – on va l'appeler ainsi pour la distinguer de ce qui précède – de la période pré-coloniale au Gadiaga, comme dans la plupart des États à cette étape de leur construction, se résume à l'action des élites dirigeantes. Cela revient à l'administration intérieure de l'État (administration, justice, etc.), et à la gestion de la politique extérieure, circonscrite autour de l'expansion ou la préservation des frontières territoriales. C'est pourquoi il est aisé de comprendre que le fait politique traditionnel, en milieu soninké en particulier, ne soit point un phénomène populaire tel que connu aujourd'hui. Il n'implique pas l'ensemble de la société et est matérialisé par l'action de l'élite dirigeante. Ce que fait celle-ci, c'est cela même « la politique ». Il s'agit donc de la chose prise dans un sens proche de la conception aristotélicienne du terme : l'exercice d'une fonction publique et non la pratique de la compétition politique⁵. Le fait politique se ramenant essentiellement à l'action des souverains, autrement dit de la classe dirigeante, au fonctionnement de l'État avec ses différents démembrements (royauté, défense et administration du territoire, justice, etc.). Or la fonction publique dans bien des États traditionnels est une fonction réservée.

Au Gadiaga, la domination de l'activité politique par les Bathily⁶ est légitimée par la division du travail au sein de la société soninké. La

répartition des fonctions résulte de cette structuration sociale, qui obéit elle-même à la division du travail. Dans « l'administration », comme dans les autres structures de la société, les responsabilités sont confiées aux catégories sociales qui y sont prédisposées de par cette division du travail. Aucun groupe ni aucune catégorie sociale ne peut exercer une fonction dévolue à l'autre par ladite division. Ainsi des élites politiques traditionnelles sont-elles seules détentrices du pouvoir politique, seules à même de prendre des initiatives au nom du reste de la société.

La domination de l'activité politique par la catégorie des dirigeants ne se limite pas à la période pré-coloniale, elle se prolonge différemment, mais effectivement, au XX^e siècle. Les élites traditionnelles sont intégrées dans l'administration coloniale locale avec une participation conditionnée au dévouement à l'autorité coloniale, ce qui implique une dégradation sensible de pouvoir. Ce maintien des familles dirigeantes dans la sphère politique au-delà de l'épisode monarchique relève d'une certaine aventure administrative avec la « politique de race » de William Ponty d'abord, puis avec la « politique indigène » (Fremigacci 1993) de Van Vollenhoven. Ces deux faits majeurs confortent, bien que différemment, les chefs indigènes dans cette posture de référents uniques à travers leur position d'interface entre autorité coloniale et populations locales.

Il y a donc une longue période d'accaparement de la forme ancienne de la politique au Gadiaga. Ceci est un des facteurs de « rejet contemporain » de cette activité par les masses qui sont convaincues d'être préparées pour d'autres missions. Cette conception reste encore une des barrières à la démocratisation de l'engagement et au développement de la démocratie représentative dans ce milieu très traditionnel.

La prédominance de l'activité économique

Cet accaparement de la politique par les élites traditionnelles et la « renonciation » manifestée simultanément par les couches conjointes au profit de leurs « propres activités » ont transcendé toutes les périodes. Aux premières considérations façonnées autour de la division du travail s'ajoute l'influence de l'activité commerciale plus œcuménique et permettant à tous, de quelque catégorie qu'ils proviennent, d'exercer le négoce, souvent autour de produits des terroirs branchés les uns sur les autres. Donc la distance prise avec la politique en tant qu'activité réservée s'adosse aussi à un arrière-plan historique qui laisse entrevoir une mobilisation très ancienne du peuple soninké autour des opérations commerciales (Cissé 2012). On finit même par la force des choses par greffer la pratique professionnelle du négoce à l'identité de la communauté soninké. Les études qui ont scruté l'activité

économique de ce groupe dans la longue durée ont considérablement contribué à forger cette identité.

Jusqu'à une période relativement récente, on a décrit les Soninké comme étant de grands commerçants (Delafose 1972:346-347), pour avoir servi d'intermédiaires entre des sociétés de culture, de langue et de mode de vie différents, mais, au demeurant, d'économies complémentaires. L'étiquette de « grands » commerçants ouest-africains a été largement diffusée et même certifiée par les historiens (Curtin 1975:62-68 et suivantes). À l'époque où le commerce transsaharien connaissait un grand essor (environ VIIe–XVe siècles), les commerçants soninké qu'on désignait sous le nom de *wangara* d'abord, de *dioula* ensuite procuraient aux populations du Bilad el Soudan (pays des Noirs) des produits du monde arabo-berbère (chevaux, sel des mines de Idjil et Tichitt...) tout en les faisant profiter de l'or, de l'ivoire et d'autres denrées qu'ils ramenaient du monde noir. La période coloniale ne remet pas en cause cette vocation, et les acteurs de l'époque ne manquent pas de mentionner dans leurs écrits le penchant de ce groupe pour les relations commerciales. André Arcin relève que la principale caractéristique des Sarakhoulés (Soninkés) est qu'ils sont des *dioulas* (des marchands) partant d'une contrée à l'autre pour vendre leurs marchandises. Ivor Wilks souligne qu'ils ont établi pendant plusieurs siècles leur réseau de commerce dans les pays de la savane situés entre le Moyen-Niger au nord et la forêt guinéenne au sud et ont exercé la mainmise sur le commerce du cola et celui de l'or (Wilks 2000).

Il ressort de ces travaux et sources que les Soninkés accordaient une importante particulière à cette activité qui, à la limite, les happait au préjudice d'autres activités, telle la politique qui, de toute façon, était hermétique et exclusive. Comme on le verra, cela est un des facteurs non négligeables du désengagement de la politique partisane.

Protohistoire de la politique partisane et de la démocratisation de la pratique politique

La politique partisane fait son apparition au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en milieu soninké, non sans rapport avec le contexte global de l'évolution des colonies, caractérisée par des réformes politiques envisagées à partir de la Conférence de Brazzaville (Ageron 2010). La vie politique sénégalaise, globalement, est marquée dans les années 1940 par un certain bouillonnement autour de deux grandes formations politiques (Hesseling 1985:318), le BDS (Bloc démocratique sénégalais) et la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). Jusque-là circonscrit aux quatre communes, l'intérêt pour la politique fait tache d'huile, en se répandant

aussi en milieu rural, y compris au Gadiaga où la situation commence à changer. Cette entrée en matière dans la politique à la fin de la guerre est caractérisée par l'origine sociale des acteurs, des démobilisés et d'anciens combattants majoritairement descendants de captifs. L'action de cette catégorie s'inscrit dans une dynamique globale, celle de l'ouverture de la région tout entière à la vie politique au travers de la mise sur pied de sections régionales représentant les partis politiques de la colonie. Pourtant, quelques années auparavant, Le Quer, commandant de cercle de Bakel, dressait un sombre tableau de la situation globale du cercle. Dans cette présentation, il a réservé à la vie politique la mention la plus frappante : « *De la politique il n'y en a guère à Bakel...* » (ANS 2G33/67). Pour les élections organisées en 1946, les premières de la région, on a compté 1065 inscrits dont 300 sont allés jusqu'aux urnes (ANS 2G46/77).

L'on passe de ce fait d'un cercle sans intérêt, décrit comme un « Far West », à un cercle attractif aux yeux des autorités politiques. En effet, vers la fin des années 1940, et surtout au cours des années 1950, les campagnes comptaient désormais de plus en plus d'intellectuels occupant des postes d'instituteurs, de commis, de médecins de brousse, de vétérinaires, en plus des anciens soldats. Le travail autour du chemin de fer, le seul chantier générateur d'emplois salariés dans le cercle, a permis d'avoir pratiquement dans toutes les localités proches de la voie ferrée des sections locales de l'Internationale ouvrière érigées pour la défense des droits des travailleurs indigènes (ANS 2G47/85). Les uns et les autres, grâce à la situation, à leur expérience ou à leur connaissance, voient en la politique un moyen efficace de changer les méthodes ou de faire progresser les choses. D'ailleurs, la première demande formulée par les populations du Gadiaga à l'endroit du Bloc démocratique sénégalais a été l'application du Code du travail, obtenue dans le deuxième trimestre de l'année 1952 (Guèye 2011:273 sq.⁷).

Toutefois, si l'on note la présence de la politique partisane au Gadiaga dès la fin de la guerre et surtout dans la seconde moitié des années 1950, les militants locaux n'avaient pas encore l'intention de formuler des revendications allant dans le sens d'une dénonciation de la marginalisation de leur région : quoique les colonies connaissent une évolution politique significative dans la deuxième moitié des années 1950, l'autorité coloniale détient encore la totalité du pouvoir. Toute revendication de ce type pouvait être interprétée comme une intention de s'opposer à l'ordre colonial.

Les caractéristiques de l'État post-colonial au Sénégal

Les politiques économiques au Sénégal dans les années 1960-1970 ont obéi à des logiques non rationnelles et contraires à ce qui est requis dans

le cadre de la recherche du développement économique et social. Ceci est la caractéristique de bien des États africains nés, pour la plupart d'entre eux, au tournant des années 1960 et confrontés d'entrée à la difficile équation du développement. Ces États ont été majoritairement qualifiés de « patrimonialisés » (Bayart 1989, 1990), puis de « néo-patrimonialisés » (Médard 1990) en raison de l'incrustation du clientélisme dans le mécanisme fonctionnel de l'État et surtout de l'accommodation de l'administration, voire sa complicité, avec cet état de fait. Dans l'un et l'autre cas, les rapports entre l'État (ou ses agents) et les acteurs locaux reposent sur ce clientélisme dont les principaux bénéficiaires sont les acteurs eux-mêmes de part et d'autre, avec comme corollaire le déroutage quasi-total du processus du développement.

Ce qui est intéressant est que l'analyse du concept de « néo-patrimonialisme » laisse entrevoir que ce système se nourrit de la disponibilité de richesses, mais aussi d'hommes. Autrement dit, les régions sans richesses potentielles, faiblement peuplées de surcroît, tout comme les contrées sommairement engagées en politique, ne bénéficient guère de la générosité de l'État incarnée ici par quelques individus. En réalité, ces territoires ne peuvent en rien contribuer à la « volonté de puissance » de ces derniers, par ailleurs acteurs politiques étatiques. Les investissements, dans l'éventualité où ils seraient prévus, sont distillés en fonction de la proportion de la contrepartie disponible.

Bien que ne faisant pas usage des concepts d'État « patrimonial » ou « néo-patrimonial », Edward J. Schumacher avait déjà étudié le phénomène en prenant le Sénégal comme analyseur (Schumacher 1975:6-17). Il est parvenu à mettre en évidence les conséquences fatales du clientélisme bureaucratique sur l'action de l'État et sur la mise en œuvre des politiques de développement dans le courant des années 1960-1970 où, effectivement, il fut impossible de traduire en réalités économiques les buts politiques indiqués dans les programmes gouvernementaux des années 1960.

Plus intéressant encore, Schumacher montre incidemment que le système du parti unique – qui est en réalité un centralisme démocratique⁸ – constitue en soi un univers favorable à l'instauration du clientélisme, probablement à cause de l'absence d'un système d'opposition. L'Union Progressiste Sénégalaise de Senghor, le seul parti de la scène politique, n'aspirait essentiellement qu'à s'implanter solidement et à s'étendre. En conséquence, la machine politique qu'elle a inventée fonctionnait quasiment au préjudice du développement, pourtant copieusement théorisé par les élites postcoloniales, notamment L. S. Senghor et M. Dia, au lendemain immédiat de l'accession à l'indépendance⁹.

Les inégalités régionales nées de la politique économique coloniale sont renforcées à cause de l'institution du clientélisme comme modalité unique d'accès aux ressources nationales. Or le système clientéliste ne prospère que là où les acteurs des deux bords (nationaux et locaux), en relation, se renforcent mutuellement par une sorte de fétichisme dans lequel les ressources matérielles (argent, avantages matériels de tout genre) ou symboliques (confiance, militants, sympathisants, etc.) sont échangées. Quand les supports potentiels de la relation, c'est-à-dire lesdites ressources matérielles et/ou symboliques, font défaut, le mécanisme est grippé et les régions concernées par la déficience ne reçoivent pas d'investissement, en ce sens qu'elles n'aident pas à « faire tourner la machine » politique à plein régime. On se rend compte sur cette base que les politiques publiques esquivent les logiques rationnelles en matière de développement et se laissent soumettre à des paramètres complexes, non rationnels.

L'absence d'emprise sur la politique nationale : un puissant levier de la marginalisation économique

De la responsabilité étatique à la responsabilité locale : responsabilité partagée

Nous avons expliqué dans des travaux antérieurs qu'il fallait voir les inégalités économiques, en grande partie héritées de la colonisation, sous le prisme des mauvaises politiques économiques des pouvoirs successifs de la période coloniale et post-coloniale. Le défaut d'investissement dans les périphéries ou l'absence de « développement » – si l'on pousse plus loin – est lié plus à des choix de politiques économiques coloniales, prolongés symétriquement par les autorités post-coloniales, qu'à autre chose. Autrement dit, il y a, d'une part, une politique économique coloniale que nous avons appelée de l'« hédonisme colonial », déterminée par une mise en valeur au choix reposant sur la quantité de ressources disponibles et la valeur ajoutée qu'elles représentent pour l'État colonial, d'autre part, une politique économique post-coloniale alignée sur les pratiques économiques antérieures en termes d'investissement et de choix économiques. Cette hypothèse n'est pas fausse, car le développement d'un pays relève de la responsabilité et de la compétence de l'État, quelle que soit l'idéologie (socialiste ou libérale) dont on s'inspire.

Avec le temps, nous avons cru préférable de repenser le problème, ou en tout cas de nuancer ce qui passait à nos yeux pour une évidence. Le problème de la marginalisation, et certainement sa persistance invincible, est si complexe qu'il s'ouvre à d'autres explications. Non seulement la

responsabilité de l'État peut se situer dans un autre univers d'explication, mais ce même univers laisse entrevoir clairement que la responsabilité des habitants des régions victimes de la marginalisation est elle-même engagée. La marginalisation qui découle du manque d'investissement public ne peut être réductible aux seuls effets de la politique économique de l'État, soient-ils encore valables. En somme, nous reconsidérons certaines positions pour ne pas paraître un peu trop dogmatiques dans l'interprétation et donc adopter une démarche plus critique. Le défaut d'investissement économique dans les marges à partir des fonds publics est strictement lié à un défaut d'implication suffisante de ces mêmes marges dans le champ politique national (absence donc de leadership) ou à un mauvais usage de cette implication.

Pour autant, l'on ne doit pas perdre de vue le caractère très rudimentaire des structures économiques et sociales existantes. Il est clair qu'il s'agit moins de réfléchir sur l'absence de développement¹⁰ que sur l'absence d'investissement, ce dernier étant un des leviers du premier. En clair, pourquoi le manque d'investissement : cause et manifestation de la marginalisation économique ? L'investissement est un des paramètres essentiels du processus de développement, puisque, en principe, il favorise la croissance dont on dit qu'elle mène au développement, si tant est que les conditions de la transition soient respectées (Perkins, Radelet & Lindauer 2008:28-30). Il subsiste, de ce fait, entre « investissement », « croissance » et « développement » un lien étroit, voire une corrélation positive. Il se trouve qu'un des principaux problèmes des États post-coloniaux, notamment africains, est la non systématisation du financement public des régions. Autrement dit, l'action gouvernementale n'est pas engagée sur des territoires nationaux avec un souci d'équité, notamment dans le sens de la réalisation d'infrastructures, du financement ponctuel, de la création d'emploi, etc. À titre d'exemple, au milieu des années 1970, au moment de faire le bilan du cinquième Plan quadriennal (1977-1981) du Sénégal¹¹, le département de Kaolack, avec 1 800 km², compte onze dispensaires, soit un dispensaire pour 163 km², tandis que le département de Bakel¹², étendu sur une superficie de 22 378 km², n'en enregistre que trois, soit un dispensaire pour plus de 7 459 km². La disparité est visible dans le domaine de la scolarisation ; elle est fort probablement liée à l'insuffisance de structures scolaires. Le taux de scolarisation du département de Bakel (milieu soninké) est de 12 pour cent à la fin du quatrième Plan quadriennal (1973-1977¹³). La moyenne régionale, c'est-à-dire celle du Sénégal oriental, est de 23 pour cent à la même période, contre 36 pour cent pour la moyenne nationale¹⁴ ; autrement dit, sur la base de cette moyenne nationale, par exemple, il est possible de déduire que certains départements ont trois à quatre fois – voire plus – d'équipements scolaires que le département de Bakel.

Par conséquent, la responsabilité de l'État dans la marginalisation est indubitable à travers la continuation de la politique économique coloniale, doublée de la discrimination dans l'investissement et surtout de la politisation de celui-ci à travers des pratiques clientélistes. Mais les pouvoirs publics ne sont point les seuls responsables de l'état de marginalisation. Si l'échec de l'État dans ce sens est évident, comment se réapproprier politiquement ce qui devait être logiquement obtenu ? Cela n'est plus une simple question d'économie, mais intègre désormais la problématique de la gouvernance et de la citoyenneté, structurée autour d'une préoccupation centrale : comment entrer en possession de ce qui, en principe, est systématiquement dû ? La question est d'une complexité certaine, car elle est différemment interprétée et donne lieu à des réponses et à des stratégies et réactions divergentes de la part des populations ayant le destin de marginalisé en partage. Il n'est pas question de se dresser ici en expert des questions de marginalisation invitant à suivre quelque parcours que ce soit. Il s'agit plutôt d'observer la réaction des marges par rapport à leur situation depuis 1960, tout en ayant à l'esprit, en priorité, l'option « choisie » par le milieu soninké du Gadiaga.

Bénéficier des ressources nationales dans le cadre de ce que J.-F. Médard appelle « l'État patrimonialisé », avec une administration clientéliste, a suscité dans les périphéries l'engagement, parfois à corps perdu, dans un rapport de force politique. La dynamique contestataire a favorisé dans les grandes périphéries sénégalaises au cours des années 1960-1970, l'émergence de partis politiques régionaux fondés par des ouvriers et des intellectuels sensibilisés par la situation économique et sociale de leurs localités en déphasage avec le Sénégal dit utile. Bien que s'étant constitué en vecteur du changement, le militantisme d'essence régionale menaçait parallèlement de manière sous-jacente la construction nationale. L'Union générale des originaires de la vallée du fleuve (UGOVAF), le Bloc démocratique de Kédougou, créé autour de Mady Cissokho, tout comme le MFDC de Ibou Diallo, notamment à ses débuts, cherchaient surtout à travers cet engagement militant à peser sur les élites nationales pour obtenir l'orientation de la politique nationale vers des buts politiques bien précis : la promotion du bien-être et l'assurance de l'équité. Cela devait se traduire, en termes d'objectif économique, par une amélioration des conditions socioéconomiques dans leurs régions défavorisées par rapport aux centres (Kestens [1977] 1981:1) – bassin arachidier traditionnel, les ex-quatre communes, les zones traversées par les rails, à l'exclusion du Sénégal oriental – et par une politique régionale visant à amoindrir les écarts de développement entre centres et périphéries. L'on sait *a posteriori* que les luttes pour le partage équitable des ressources nationales, voire pour l'équité tout court, ont également débouché sur des actions violentes dans bien des pays africains. Au Sénégal, le MFDC a fini

par se militariser, du moins dans certaines de ses branches, faisant oublier que ce mouvement fut exclusivement politique à ses débuts.

L'historien ne juge pas, ce qui est important à ses yeux est le constat de la remise en question d'un certain nombre de pratiques modélisées par les élites post-coloniales qui, tout en perpétuant les procédés discriminatoires dans le cadre de l'action publique, notamment dans les investissements, renouvellent et renforcent les inégalités régionales. Mais cette remise en question du système (clientéliste et discriminatoire), incidemment susceptible de compenser le retard des périphéries à l'égard des centres, est-elle perceptible dans l'histoire politique post-coloniale du Gadiaga ?

Un défaut de conditions de remise en cause de la politique de marginalisation

En s'interrogeant sur la pratique de la politique avant les années 1940-1950, apparaît clairement l'effet de la division traditionnelle du travail sur l'intérêt que les Soninké accordaient à cette activité. En effet, aussi bien du point de vue des élites traditionnelles que de l'autre partie du corps social, on représente la politique comme relevant de la seule compétence des *tunkalenmu* (les royaux) : les Bathily, c'est-à-dire l'« aristocratie » traditionnelle, et, par extension, les familles telles que : Diawara, Diabira, Goundiam, Soumaré, etc., traditionnellement reconnues comme aristocrates immigrés dans la région. Cela a rétréci de beaucoup l'intérêt que les masses portent à la politique et leur empreinte sur celle-ci. L'intervalle entre la fin des années 1940 et la fin des années 1950 correspond d'une certaine façon à la protohistoire de la politique partisane au Gadiaga. Mais c'est une période très illustrative de l'ampleur de l'ancrage de la conception élitiste de la politique à travers l'expérience du mouvement des anciens combattants au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 1946, un mouvement de contestation de l'ordre colonial voit le jour dans Bakel. Ce fait n'est pas spécifique au milieu soninké, dira-t-on, car l'armée coloniale a favorisé l'émergence d'un nouvel état d'esprit dans une Afrique encore friande de différenciation sociale et de relations de pouvoir. Dans bien des régions, l'on a constaté, à l'actif des soldats coloniaux, des anciens combattants, blessés de guerre démobilisés, des oppositions de plus en plus fréquentes à l'ordre colonial jusqu'à la décision d'octroyer l'indépendance (Tandjigora 2015:444-446). La particularité de leur mouvement à Bakel est qu'il est mené par des descendants d'esclaves qui, en même temps qu'ils défient l'ordre colonial, remettent en cause l'ordre social qui les régente. Marcher en scandant le mot « liberté » comme slogan est en réalité un défi à la conception élitiste de la pratique de la politique, corrélativement à la remise en cause de l'ordre colonial.

Le brouillage de la conception élitiste de la pratique de la politique interviendra plus nettement à la fin des années 1950 avec l'implantation des partis politiques. Toutefois, cette conception a laissé des traces indélébiles, se traduisant par la distance trop souvent gardée, de manière instinctive, avec la politique. Mais la division du travail et les clivages sociaux induits, de même que les rapports de pouvoir engendrés – mêlés souvent avec de l'exploitation, notamment au préjudice d'ex-familles de captifs – ne se limitent pas à rétrécir l'intérêt pour la politique. Ils font de l'espace politique du Gadiaga, d'après Mahamadou Ndiaye¹⁵, un lieu de conflit, de reproduction des clivages sociaux traditionnels. Les *hooro* (ou nobles), d'après lui, seraient victimes de ressentiments nettement perceptibles dans le champ politique. Ce ressentiment proviendrait probablement de la structuration de la société traditionnelle, qui a introduit l'exploitation et la domination – associée parfois à de l'humiliation – de certaines catégories sociales (descendants de captifs bien souvent) par d'autres prétendues supérieures. Si cette hypothèse n'est pas totalement à réfuter, il est également possible d'en proposer une autre : le problème peut être analysé sous l'angle de l'obstination des *hooro* à vouloir toujours diriger ou représenter, même sans compétence ou à compétence égale avec les personnes qu'ils sont censés représenter¹⁶. Or les critères de la société moderne post-coloniale ne sont point ceux de la société traditionnelle. C'est le problème que soulève indirectement Mamadou Djiméra quand il laisse entendre que la catégorie sociale des *hooro* ne veut se faire représenter ni au niveau local ni au niveau national par des « castés », *ñaxamalo*¹⁷ ou *komo*¹⁸, même quand ceux-ci sont les plus compétents¹⁹. « On préfère saborder les projets, au mieux en confier la responsabilité à une personne totalement étrangère à nos réalités locales plutôt que de les voir gérer par nos ressortissants instruits issus des couches sociales défavorisées. »²⁰

C'est peu dire que la société soninké moderne est profondément atteinte d'une incohésion interne liée à son histoire et surtout à ses difficultés à dépasser cette histoire. Les lignes de fractures traversent au moins deux fois la société : une première qui passe entre les « non castés » et les « castés » et une seconde entre les *hooro* et les *komo*. Elles peuvent être cachées ou manifestes, sans danger ou pernicieuses selon les régions et les localités. Ces fractures nées de la structuration traditionnelle peinent à s'effacer au profit d'une société homogène (Wagué 2007). Elles sont certes atténuées, mais cette atténuation laisse place à davantage de tensions, notamment entre *hooro* et *komo*. Mahamadou N'diaye, en racontant son expérience d'homme politique local, explique que les rapports sociaux anciens ont lourdement pesé sur la bonne tenue de la politique en milieu soninké, notamment en termes de mobilisation et de soutien. La disparition des rapports de domination réveille les démons du ressentiment que les victimes domptaient

auparavant²¹. En déplaçant les clivages sociaux sur le terrain politique, l'on réduit considérablement l'efficacité de la pratique de la politique et des représentants sur la scène nationale.

Pour les législatives de 2012, Bakel avait élu B. Tandjigora comme député à l'Assemblée nationale : une femme apparemment brave, investie en politique depuis des décennies, mais avec la particularité de n'avoir jamais fait d'études. En conséquence, aucune intervention pendant les cinq années passées à l'hémicycle, ni en français ni en langue nationale²². Beaucoup l'ont interprété comme un énorme gâchis : le Gadiaga, la plus grande des périphéries du Sénégal, est resté pendant ce laps de temps relativement crucial – parce que correspondant à un changement de régime, mais aussi de vision – sans possibilité d'exprimer ses doléances au Parlement. Aussi, en plus de la faible démographie de la région et de l'ampleur de la défiance des Soninké pour la politique, l'impact de l'histoire sur la pratique de la politique rend-il cette activité absolument inoffensive et inféconde à l'échelle nationale. Les représentants élus ne sont pas toujours compétents²³ pour soumettre et défendre les besoins et doléances de la région auprès des autorités politiques. La mauvaise pratique de la politique se décline donc comme un des ressorts de la marginalisation du Gadiaga.

Le choix de l'individualisme au préjudice de la dynamique collective : la désaffection de la politique pour l'émigration

Au rang des causes fondamentales de la désaffection de la politique figure l'intensification de l'activité migratoire. L'échec des politiques économiques dans les années 1960-1970 du pouvoir socialiste, de même que les sécheresses des années 1970-1980 et leur gestion au Gadiaga, semblent avoir convaincu les Soninké que l'État n'est pas la solution à leurs problèmes. En dépit du durcissement des conditions d'entrée en France (Rygiel 2013), l'émigration vers ce pays a été saisie comme une alternative aux difficultés économiques croissantes du milieu soninké. Dans les années 1970, le phénomène migratoire y a connu une ampleur sans précédent, au point de lui valoir un intérêt scientifique particulier²⁴. En 1975, les travaux de l'ORSTOM montrent que « l'émigration Soninké vers la France prélève, à elle seule, environ un tiers de la population active masculine dans le pays d'origine et plus de la moitié des effectifs dans les classes jeunes » (Kane & Lericollais 1975). Et dans l'espace analysé figure en bonne place le Gadiaga, une des régions d'enquête.

L'orientation vers l'émigration cache, sous un autre prisme, les difficultés à envisager une démarche collective par rapport à des problèmes communs. Ces problèmes sont l'absence d'investissements publics à cause de considérations

clientélistes, l'arriération économique corrélative à cet état de fait et les crises écologiques récurrentes des années 1962-1964, 1972-1974 et 1981-1983. La migration de travail – pour être précis – qui est la catégorie d'émigration pratiquée par les Soninké du Gadiaga est un cheminement individuel par rapport à une équation gigantesque de développement et d'inégalités. La démarche empruntée vise moins le changement de la situation globale de la région que l'amélioration des micro-conditions – conditions individuelles, familiales, villageoises (Dia 2007). Et les investissements effectués par les migrants soninké depuis les années 1960 vont effectivement dans ce sens : il s'agit de la recherche de l'amélioration du quotidien des individus et, tout au plus, du village (Diakho 2007 ; Dia 2007). Les solutions individuelles que l'on retrouve plus nettement dans le projet migratoire, surtout à partir des années 1970, loin de transformer le pays soninké, se manifestent plus comme des foyers de rivalités et d'égoïsmes (entre les villages, les familles, les individus) qui viennent se greffer aux lignes de fracture anciennes²⁵ pour dresser la société contre elle-même, en rendant improbable toute dynamique collective, régionale, par défaut de soubassement social populaire. Celle-ci pouvant, par exemple, être incarnée par l'engagement politique pour défendre les intérêts et revendiquer légitimement des droits.

Le destin d'insatisfait dans le cadre national a conduit certes à un sursaut que l'on pourrait traduire un peu par le terme anglo-saxon d'empowerment, signifiant la prise en main de son destin, dans un contexte marqué par une absence remarquée de l'État. Toutefois, l'un des pivots de cette formule est la solidarité indéfectible du groupe qui décide de s'en servir. Or en milieu soninké, il bute contre l'absence d'une solidarité macroscopique, comme celle que l'on peut entrevoir à travers le Festival international soninké depuis quelques années. L'émigration, même si elle a permis des actions collectives (constructions de mosquée, de postes de santé et d'écoles), est par essence l'expression pure d'un projet individuel, voire individualiste, car limité dans sa plus large extension à l'échelle du village et traduisant du même coup l'impossibilité à entreprendre des projets beaucoup plus fédérateurs pour assurer une meilleure réactivité par rapport à la marginalisation. Comme le dit Mamadou Djiméra, « ce qui compte dans tout système soninké, c'est le « moi », c'est-à-dire ma personne, ma maison, mon village²⁶ ». Cette « auto-flagellation » faite par Djiméra est courante, mais force est de reconnaître que l'égoïsme qu'elle dénonce n'est pas spécifique à la société soninké.

La défiance des Soninké pour la politique au profit de l'émigration ou de toute autre activité économique est aussi un challenge pour ce peuple qui dit souvent ne rien attendre de l'État et capable de tout réussir sans investissement (étatique). Cette représentation du soninké est assez répandue

et dépasse même le cadre du seul Sénégal. Anthony Fouchard a publié en 2017 un article dans *Le Monde* intitulé « Dans la région de Kayes, au Mali, les habitants comptent sur la diaspora, pas sur l'État » mettant justement en évidence le portrait du Soninké indépendant, narguant l'État, finançant lui-même les services sociaux et les infrastructures de sa région²⁷. Lors du dernier FISO (Festival international soninké) organisé à Dakar où les Soninké du Sénégal ont accueilli leurs congénères de la sous-région, le président sénégalais reprit à son compte ces propos en exprimant que « les Soninké sont un peuple brave, sans problème, qui compte sur lui-même ». En réalité, le peuple qui ne compte que sur lui-même dans le cadre de l'État unitaire est un peuple exposé, notamment aux difficultés économiques. Le développement est du ressort de l'État, surtout dans un pays situé au commencement de ce processus (Gannagé 1966:93). C'est donc la mauvaise stratégie, qui engage la responsabilité de la population dans l'absence de l'État et de son apport en termes d'investissement, fondement de la marginalisation.

Conclusion

Tout d'abord, il convient de dire que la marginalisation de certaines régions par rapport à d'autres, comme c'est le cas dans d'autres ex-colonies françaises, indique quelque peu que la démocratisation des systèmes politiques est encore en maturation. Deux facteurs peuvent imposer le respect des principes d'équité aux pouvoirs publics : la compréhension de l'essence et des conditions d'existence d'un État et, à défaut, la maturation optimale de la démocratie. En réalité, il ressort de l'analyse du cas du Gadiaga que ni la structuration de l'État ni l'élaboration de la démocratie ne sont achevées pour préserver contre la patrimonialisation de l'État et de ses corollaires le développement du clientélisme et la discrimination dans l'investissement public, sources de marginalisation.

Par ailleurs, même dans le cas des régions qui ont connu un engagement significatif jusqu'à aboutir à la création de partis régionaux (l'Union générale des travailleurs de la vallée du fleuve et le Bloc démocratique de Kédougou) ou à l'éclosion de mouvements maximalistes, pro-indépendantistes (le Mouvement des forces démocratiques casamançaises), l'action politique ne leur a pas profité en termes de développement. Les bénéficiaires ont été plutôt quelques acteurs locaux, chevilles ouvrières du système clientéliste. À ce niveau, un autre problème se pose, qui n'est plus de l'ordre de l'engagement, mais celui de la bonne gestion des investissements produits par l'engagement politique. Les élites régionales ont été dans ce cadre également largement comptables de la situation économique de leur région – même si nous n'avons pas abordé ce point dans le texte – en ce sens

qu'elles ont eu parfois un ancrage fort dans l'appareil d'État, une position privilégiée pour plaider une politique régionale plus équitable.

Le second point de cette conclusion est qu'il apparaît rétrospectivement que le Gadiaga n'est pas impliqué ou n'a pas été impliqué dans la logique clientéliste qui permet aux régions de recevoir des investissements dans le cadre des politiques publiques. En réalité, le fétichisme n'est pas opérant quand le mécanisme du don/contre-don est négligeable, voire nul : on n'a rien à offrir, par conséquent on n'hérite de rien. La non implication du Gadiaga dans le système clientéliste se traduit clairement par l'absence d'investissements publics. Bien souvent, dans les États post-coloniaux, ainsi que nous l'avons souligné, l'investissement à partir des fonds publics nécessite la pratique intense de la politique, ce qui permet de réclamer en agitant l'arme de l'électorat. Ce qui n'est pas le cas au Gadiaga, à cause du détachement de cette activité pour de multiples raisons (considérations historico-sociales, défaut de vision fédératrice par rapport aux problèmes de marginalisation de la région, accentuation de l'individualisme et montée des rivalités entre les familles, les villages, etc.). Et c'est à ce niveau que se situe la responsabilité des populations et des régions victimes de la marginalisation de l'État.

Notes

1. Les phases de lente accélération du temps correspondent, selon Fernand Braudel, au « temps immobile » qui enregistre de lents, voire de très lents changements. À partir de ce postulat sur les rythmes du temps, on peut estimer que l'accélération (rapide) du temps correspondrait à une période où le rythme des changements est plus cadencé.
2. Chiffres de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) sur www.ansd.sn.
3. Le terme de « périphérie », en association avec « centre », a été employé dans les années 1970, notamment par Samir Amin, pour désigner les régions marginalisées (pays ou région) dont la condition est héritée d'une situation de domination. Cette situation est généralement en relation avec la colonisation ou avec l'influence économique d'une superpuissance, à l'instar de l'influence américaine sur certains pays d'Amérique latine (Amin 1973, 1979).
4. Gannagé (1966:93) donne l'investissement public comme soubassement du développement économique.
5. Cf. Aristote, *La politique*, 3e édition, traduction Barthélemy Saint-Hilaire, 1874 [Livre I, notamment].
6. Abdoulaye Bathily (1989:7) relève que « la permanence du pouvoir » constitue la principale caractéristique du système politique de cet État. Il nous semble que les facteurs de cette constance politique se situent dans une conception psychosociale très ancrée : l'organisation sociale répartit strictement le travail entre les différentes couches de la société et personne ne songe à la remettre

en cause. Par conséquent, il s'en est suivi un maintien durable du sujet dans sa position sociale initiale (rang, fonction, prérogatives...), autrement celui-ci ne va pas au-delà de ses prérogatives ni manquer à sa fonction sociale. La politique prise dans ce sens demeure au Gadiaga le domaine réservé des *tunkalenmu* (la classe dirigeante traditionnelle).

7. Pour ce qui relève de son application dans le Cercle de Bakel voir ANS, 2G53/123, Subdivision de Bakel, rapports trimestriels d'ensemble, 1953. L'institution du Code du travail a même été jugée prématurée par le chef de la subdivision.
8. Appelé également « démocratie populaire », comme à Cuba ou en Chine, où le jeu démocratique s'exerce à l'intérieur du parti (unique).
9. Voir, par exemple, les essais de Mamadou Dia, de Senghor ou de Cheikh Hamidou Kane dans la revue *Développement et civilisations* au tout début des années 1960, sur la question du développement socioéconomique au Sénégal : Mamadou Dia, « Un socialisme existentiel », *Développement et civilisation*, n° spécial, 1962, p. 90-92 ; Mamadou Dia, *Discours du jeudi 9 juin 1960*, cité dans : CINAM, *Rapport général sur les perspectives de développement au Sénégal*, t. II, juillet 1960, p. II-2 (1) ; Léopold Sédar Senghor, « Socialisme africain et développement ou voie africaine du socialisme ? », *Développement et civilisations*, n° spécial : *Sénégal « An 2 » par lui-même*, 1962, p. 1-7 ; « Itinéraires africains », *Développement et civilisations*, n° 9, janviers-mars 1962, p. 18-23 ; Cheikh Hamidou Kane, « Premiers pas vers l'économie planifiée », *Développement et civilisations*, n° spécial, p. 8-24.
10. Cette abstraction a une signification bien plus vaste et complexe impliquant non seulement des paramètres humains, mais des questions d'aménagement du territoire et d'aménagement institutionnel (Gannagé 1966).
11. République du Sénégal, ministère du Plan et de la Coopération. *Bulletin d'information sur l'exécution du Ve Plan quadriennal (juillet 1977-juin 1981)*. Bilan au 1er janvier 1979.
12. Le département de Bakel est une entité administrative du Sénégal qui regroupe les anciens États traditionnels du Gadiaga et du Boundou.
13. Quatrième Plan quadriennal de développement économique et social (1973-1977), Région Sénégal oriental, p. 116.
14. Idem.
15. Mahamadou Ndiaye, président d'honneur des ressortissants de Bakel établis à Dakar, entretien réalisé à son domicile le 15 septembre 2018.
16. La compétence est attachée ici au niveau d'instruction atteint à l'école occidentale. Ceux qui sont diplômés des écoles arabes sont comptés parmi les non instruits.
17. Les *ñaxamalo* (sing. *ñaxamala*) constituent la classe intermédiaire dans la structuration tripartite de la société soninké ; elle correspond à celle des artistes et des artisans.
18. Les *komo* (sing. *kome*) représentent la dernière, la troisième et dernière classe, celle des descendants de captifs.
19. Mamadou Djiméra, entretien réalisé à son domicile à Keur Massar (Dakar) le 16 septembre 2018.

20. Mamadou Djiméra, conférence organisée par l'APS (Association pour la promotion de la langue soninké), 4 décembre 1999.
21. L'emprise des maîtres sur les captifs était si forte que ces derniers ne manifestaient aucun mécontentement. L'alliance des maîtres en cas d'indocilité des captifs est impitoyable. Par exemple, d'après El Hadji Bassirou Tandjigora (entretien du 17 juin 2006 à Thiès), Mbé Diarra, du village d'Alahinna, battait à mort les captifs fugitifs. La durée de l'esclavage domestique dans ces sociétés a fourni aux détenteurs d'esclaves des stratégies, généralement fondées sur la violence, qui leur ont permis de parer à toutes les velléités d'affranchissement « précoce ».
22. Cf. Débats parlementaires à l'Assemblée nationale (du Sénégal), période 2012-2017.
23. Le cas d'Abdoulaye Bathily est bien sûr une des exceptions.
24. Kane Francine & André Lericollais, « L'émigration en pays soninké », *Cahiers de l'ORS-TOM*, série « Sciences humaines », volume XII, n° 2, 1975, p. 177-187 ; Santoir, Christian J., « L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée », *ibidem*, p. 137-159. Lericollais, André & Marc Vernière, « L'émigration toucouleur du fleuve Sénégal à Dakar », *ibidem*, p. 161-175 ; Lericollais, André, « Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal », *ibidem*, p. 132-135 ; Dubresson, Alain, « Les travailleurs Soninké et Toucouleur dans l'Ouest parisien », *ibidem*, p. 189-208. Les deux ouvrages d'Adrian Adams, *Terres et gens du fleuve (1972) et Le long voyage des gens du fleuve (1977)*, sont consacrés essentiellement au phénomène migratoire, à ses facteurs et à ses effets. Lire aussi Weigel, Jean-Yves, Mode de migration et système de production Soninké (Sénégal), Paris, Université de Paris I, 1979, thèse de doctorat de 3e cycle. Ces travaux sont complétés par plusieurs articles dont les auteurs se fondent sur des enquêtes faites dans les foyers de travailleurs émigrés africains et parfois sur une connaissance du milieu de départ des émigrés. Jean-Claude Guillebaud a publié au cours de l'année 1973 plusieurs articles sur les Soninké dans le journal *Le Monde* (éditions n° 8815, 18 mai 1973 et n° 8816, 19 mai 1973).
25. Ces lignes de fracture sont engendrées par la division traditionnelle du travail, la structuration sociale et les rapports sociaux de pouvoir et de production.
26. Mamadou Djiméra, informateur déjà cité.
27. *Le Monde* du 23 mai 2017.

Bibliographie sélective et références

- Ageron, Charles-Robert, 2010, « De Gaulle et les indépendances des États d'Afrique noire et de Madagascar », dans Charles-Robert Ageron & Marc Michel, *L'Afrique Noire. L'heure des indépendances*, Paris, CNRS Éditions, p. 769-783.
- Amin, Samir, 1973, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Amin, Samir, 1979, « Le développement inégal et la question nationale », *L'Homme et la société*, n° 51-54, p. 3-48.

- Amin, Samir & Kostas Vergopoulos, 1974, *La question paysanne et le capitalisme*, Paris, Anthropos, 296 p.
- Bathily Abdoulaye, 1989, *Les portes de l'or : Le royaume de Galam (Sénégal), de l'ère musulmane au temps des négriers*, Paris, L'Harmattan.
- Bayart, Jean-François [1989] 1990, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Karthala, 439 p.
- Cissé, Chikhouna, 2012, « Les Soninkés en Côte d'Ivoire : une migration de longue durée d'une diaspora marchande sahélo-soudanaise vers le golfe de Guinée (XIV^e-XXI^e siècles) », *Migrations Société*, vol. XXIV, n° 144, novembre-décembre, p. 147-161.
- Cogneau, Denis, 2007, *L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire*, Paris, Éditions rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 62 p.
- Curtin, Philip, 1975, *Economic change in precolonial Africa. Senegambia in the era of the slave trade*, The University of Wisconsin Press,
- Delafose, Maurice, 1972, *Haut-Sénégal-Niger, tome I : Le pays, les peuples et les langues*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Dia, Mamadou, 1962, « Un socialisme existentiel », *Développement et civilisation*, numéro spécial, p. 90-92.
- Dia, Hamidou, 2007, « Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 3 [Dossier : Migrations internationales et vulnérabilités], p. 29-49.
- Diakho, Harouna, 2007, Les migrants sénégalais en France : du salariat à l'entrepreneuriat, thèse de doctorat, Anthropologie, Université de Paris 8.
- Fortes, Meyer & E. E. Evans-Pritchard (Eds), 1940, *African Political Systems*, London, Oxford University Press, 302 p.
- Fremigacci, Jean, 1993, « L'État colonial français, du discours mythique aux réalités (1880-1940) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, volume 32, n° 1, p. 27-35.
- Gannagé, Élias, 1966, *Institutions et développement*, Paris, PUF, 175 p.
- Hesseling, Gerti, 1985, *Histoire politique du Sénégal : institutions, droit et société*, Paris/Leiden, Karthala.
- Guèye, Oumar, 2011, *Sénégal : Histoire du mouvement syndical. La marche vers le Code du travail*, Paris, L'Harmattan.
- Kane, Francine & André Lericollais, 1975, « L'émigration en pays soninké », *Cahiers de l'ORSTOM*, série « Sciences humaines », volume XII, n° 2, p. 177-187.
- Kestens Paul, 1981, *Objectifs et instruments de politique économique dans les pays sous-développés*, quatrième édition, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 102 p.
- Mbembe, Achille (Jean-François Bayart, Richard Banégas et Saïd AbassAhamed), 2008, Conférence du 28 janvier à Paris, organisée par le Groupe d'initiatives et de recherches sur l'Afrique de la Sorbonne.
- Médard, Jean-François, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n° 39, octobre 1990, p. 25-36.
- Perkins, Dwight H., Steven Radelet & David L. Lindauer, 2008, *Économie du développement*, 6^e édition, Bruxelles, De Boeck, 985 p.

- Prost, Antoine, 1996, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil.
- Rygiel, Philippe, 2013, « Les politiques d'immigration en France des années 1970 aux années 1990 », *Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, p. 22-26.
- Schumacher, Edward J., *Politics, Bureaucracy, and Rural Development in Sénégal*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 1975, 293 p.
- Tandjigora, Abdou Karim, 2015, *Colonisation et inégalités de développement au Sénégal. Le Boundou et le Gadiaga (1885-1980)*, Paris, L'Harmattan, 689 p.
- Wagué, Cheikhna, 2007, « Quand les identités sociales s'affrontent, la coexistence devient difficile au FoutaToro. Les Soninkés face aux mutations du XX^e siècle », *Hypothèses* 2006, travaux de l'école doctorale d'Histoire de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 215-226.
- Wilks, Ivor, 2000, « The Juula and the expansion of Islam into the forest », in Nehemia Levtzion & Randall L. Pouwels (Dir.), *The History of Islam in Africa*, Athens, Ohio University Press, p. 93-116.

Sources

Sources orales

- Djiméra Mamadou, entretien réalisé à son domicile à KeurMassar (Dakar) le 16 septembre 2018.
- Djiméra Mamadou, conférence organisée par l'APS (Association pour la promotion de la langue soninké), 4 décembre 1999.
- Ndiaye Mahamadou, Président d'honneur des ressortissants de Bakel établis à Dakar, entretien du 15 septembre 2018.
- Tandjigora El Hadji Bassirou, entretien du 17 juin 2006 à Thiès.

Sources d'archives coloniales

- ANS (Archives nationales du Sénégal), 2B32, Correspondance particulière au ministre, 1859.
- ANS, 10D5/0004, Monographie du cercle de Bakel.
- ANS, 2G33/67, Cercle de Bakel, rapport politique annuel, 1933.
- ANS, 2G2/42, Cercle de Bakel, rapports politiques mensuels, 1942.
- ANS, 2G46/77, Subdivision de Bakel, rapport trimestriel d'ensemble (2^e trimestre), 1946.
- ANS, 2G47/85, Cercle de Tambacounda, subdivision de Goudiry, rapport annuel d'ensemble, 1947.
- ANS, 2G53/123, Subdivision de Bakel, rapports trimestriels d'ensemble, 1953.
- ANS, 2G56/104, Cercle de Bakel, rapports trimestriels d'ensemble (1^{er}, 2^e), 1956.
- CINAM-SERESA, *Rapport général sur les perspectives de développement au Sénégal*, t. 2, juillet 1960.